CMA COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE

Le partenaire spécialisé pour les mailles GKD

Facture de situation n°1

Réf. : CMA-FA1434

Réf. client : Kiabi Lezenne/Contrat 23/045/DA0101906 du 28.06.2023

Date facturation : 27/07/2023
Date échéance : 27/07/2023
Code client : CU2306-00170

Réf. commande : CO2306-0020 (Kiabi Lezenne/Contrat 23/045/DA0101906 du 28.06.2023) / 28/06/2023

Émetteur:

CMA
Zac du Grand Pont
50 Rue Gutenberg
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

Adressé à:

SOGEA CARONI
106 quai De Boulogne
59100 Roubaix
Numéro TVA: FR63328619721

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	% préc.	%	% tot.	Total HT
fourniture & vente Maille Tigris suivant liste des panneaux joint à l'offre soit un total de 474 panneaux pour 694,16 m2	0%	340,00	694	m²	0%	0%	0%	0,00
fourniture & vente Peigne pour fixation haute et basse par peigne et en bas tensiomesh Non compris cornière support	0%	180,00	315	lm	0%	0%	0%	0,00
Pose de maille en façade extérieur								
Pose en façade de l'ensemble des mailles Tigris en panneaux de 42 à 82 cm de large X 3 à 5 m de hauteur de maille. Suivant méthodologie et règle de l'art. Y compris moyens de levage et de manutention. La maille devra être mise à disposition à pied d'œuvre suivant un planning agréé entre les parties. Une zone de stockage envisagée suffisamment vaste pour la manipulation et le levage. Le planning et l'organisation et la méthodologie de mise en œuvre seront conjointement agréés avant le début des opérations. Sont inclus dans notre prestation : • Le déchargement et le stockage des caisses de maille jusqu'à la pose. • La fourniture des mailles et des fixations. • La définition de la méthodologie de mise en œuvre et la coordination avec l'entreprise en charge de la structure porteuse de nos mailles. • Coordination entre l'entreprise en charge de la structure primaire destinée à accueillir les mailles, le bureau d'étude, l'entreprise générale • Établissement des documents nécessaires au bon déroulement des travaux : dossier de méthodologie, plan d'hygiène et sécurité, DOE etc… • Les coûts journaliers des moyens de levage (si déjà sur place) ou l'acheminement et la location des engins de levage • Le réglage et la mise en tension des								

mailles suivant les préconisations de GKD. Reste à la charge du client : • La sous structure destinée à recevoir les panneaux (voir dessin des limites de prestations) • La coordination de chantier et le planning d'intervention.	0%	0,00	1	FO	0%	0%	0%	0,00
Prestation de pose et service Mise en place d'un prototype de 0,42 X 3,95 de haut y compris peigne de fixation bas et haut.	0%	3 500,00	1	FO	0%	100%	100%	3 500,00
Supplément pour assurance decenale nominative	0%	3 200,00	1	FO	0%	0%	0%	0,00
Condition d'intervention : Juillet pour le prototype sous condition de recevoir la commande sous 8 jours. 1er tranche Octobre 2023 et 2ème tranche Janvier / fevrier 2024. **Condition de paiement :** Facturation des études en début de chantier, soit 5% du marché. Facturation des approvisionnements contre titre de propriété, soit 70% des fournitures au moment des approvisionnements. Solde sur situation d'avancement des travaux.	0%	0,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00

Conditions de règlement: Conditions de règlement suivant devis

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC Pertuis
Adresse: CIC PERTUIS
PLACE DU 4 SEPTEMBRE
84120 PERTUIS
Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE
Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Total HT	3 500,00
Total TTC	3 500,00
RG 5%	-175,00
Montant à percevoir TTC	3 325,00
Payé	3 325,00
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
20/09/2023	3 325,00	Virement bancaire	

Aucun escompte pour paiement anticipé.
Pénalités de retard auto annuel de 14% Code commerce article D441-5: Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

Facture de situation n°1 CMA-FA1434 du 27/07/2023

Total HT	3 500,00
Total TTC	3 500,00
RG 5%	-175,00
Montant à percevoir TTC	3 325,00
Payé	3 325,00
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
20/09/2023	3 325,00	Virement bancaire	

Reste HT à facturer 406 500,00